

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 6 octobre 2015 à 19h30

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Absent :

Maire, Dany Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Alain Carrier

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Carrier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h40)

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-10-337

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

LÉGISLATION

4. Adoption règlement d'harmonisation 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité

5. Adoption règlement d'harmonisation 588-2015 concernant la circulation et le stationnement dans la Municipalité

6. Avis de motion adoption projet de règlement 515-2013 concernant les animaux
7. Modification utilisation discrétionnaire 2015
8. Protocole d'entente-Gestion eau potable
9. CPTAQ- lot 5 748 531
10. Utilisation redevance gravière
11. Autorisation emprunt temporaire – programmation TECQ / Petit et Grand Shenley
12. Projet de lois 56 : lois sur la transparence en matière de lobbyisme
13. Nom du parc rue du Collège
14. Achat emprise travaux TECQ rang Grand Shenley

MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

15. Appel d'offre – Achat abrasif
16. Contrat entretien préventif Fixair
17. Services incendie - Achat bouteille d'air usagées
18. Voirie - Achat pneus hiver – camion à neige
19. Offre de service – surveillance des travaux projet Petit et Grand Shenley
20. Démantèlement ponceau chemin de contournement rue Principale
21. Ponceau rang 4 sud
22. Réfection Grand Shenley – directive de changement DC#6
23. Aréna - Entériner dépense – remplacement de la fan
24. Formation eau potable – accompagnateur certifié
25. Offre de service Arpentage F.C. – développement domicilier

FINANCES

26. Compte du mois

- 27. Dépôt : rapport annuel comparatif
- 28. Virement compte budgétaire
- 29. Adoption du budget de la régie intermunicipale
- 30. Campagne de financement annuelle – Catherine De Longpré

PERSONNEL

- 31. Engagement Directeur général/secrétaire-trésorier
- 32. Engagement personnel de voirie – entretien hivernal 2015-2016
- 33. Autorisation de signature
- 34. Ressource en loisir et culture – responsable aréna

LOISIRS ET CULTURE

- 35. Projet sentier raquette et ski de fond
- 36. Rapport d'activité – politique MADA

URBANISME

37. RAPPORT

- 37.1 Conseil des maires à la MRC
- 37.2 Délégué à la régie intermunicipale

38. CORRESPONDANCE

39. AUTRE ITEMS

- 39.1 Plainte aire de stationnement rue Principale
- 39.2 Lettre d'entente – convention collective
- 39.3 Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. – offre de service Assistance préparatif budgétaire 2016
- 39.4 Toiture puits Georges
- 39.5 Ponceau entrée terrain Parc Industriel - rang 6
- 39.6 Demande de paiement – R.J. Dutil

- 39.7 Entretien trottoirs
- 39.8 Modification taux horaire – Erika Ouellet
- 39.9 Mandater WSP pour modification plan projet Grand Shenley
- 39.10 Fournaise à l’huile Garage
- 39.11 Proposition de règlement – Services rue Ennis

40. Période de question

41. Clôture de la séance

3- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

2015-10-338 **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière par intérim.

4 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT D’HARMONISATION 587-2015 CONCERNANT LA PAIX ET LE BON ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ

2015-10-339 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d’adopter le règlement numéro 587-2015, Règlement d’harmonisation concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité.

5 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT D’HARMONISATION 588-2015 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LA MUNICIPALITÉ

2015-10-340 Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d’adopter le règlement numéro 588-2015, Règlement d’harmonisation concernant la circulation et le stationnement dans la Municipalité.

6 AVIS DE MOTION ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 515-2013 CONCERNANT LES ANIMAUX

2015-10-341 Monsieur Stéphane Veilleux, donne par la présente au AVIS DE MOTION qu'il sera présenté pour adoption avec dispense de lecture, à une séance ultérieure du conseil un règlement concernant les animaux afin d'uniformiser cette réglementation au niveau régional et remplaçant les règlements antérieurs relatifs au même objet, avec dispense de lecture.

7 MODIFICATION UTILISATION DISCRÉTIONNAIRE

2015-10-342 **Considérant** que la Municipalité a reçu l'acceptation d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des transports, suite au dépôt de la demande en référence à la résolution 2015-02-37 ;

Considérant qu'il y a modifications des priorités d'entretien du réseau local ;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents modifier la demande initiale pour inclure le rang Grand Shenley sous la nature des travaux de construction ou amélioration de la chaussée pour un montant de 50 000 \$.

8 PROTOCOLE D'ENTENTE – GESTION EAU POTABLE

2015-10-343 **Considérant** qu'il y a un protocole d'entente relative à la gestion de l'eau potable de signé avec la Municipalité de Saint-Benoît Labre, référence résolution 2015-01-23 ;

Considérant qu'il y a ajout de requête de la part de la Municipalité de Saint-Honoré-de Shenley ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer des modifications à l'entente actuelle;

Qu'il y ai ajout de partage de la ressource sur un horaire régulier, soit une fin de semaine sur deux et lors de vacances annuelles ;

Qu'un taux horaire soit établi pour la participation de la ressource à l'amélioration de l'infrastructure ;

Qu'un taux horaire et une disponibilité soient proposés, de supervision générale, dans le cadre de la formation de la ressource de Saint-Honoré-de-Shenley.

9 CPTAQ – LOT 5 748 531

2015-10-344 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré de Shenley demande à la Commission de protection du territoire agricole du

Québec, pour obtenir de cette Commission, l'autorisation de lotir, aliéner et utiliser ledit terrain à des fins industrielles pour l'agrandissement des installations de Carrier & Bégin inc. le lot 5 748 531,

Considérant que la superficie de l'immeuble susmentionné, propriété de la demanderesse et visée par la demande est de 13 092.9 m²,

Considérant que les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et activités agricoles*, savoir :

1- Le potentiel agricole du ou des lots : Le terrain se trouve dans un secteur déstructuré sur le plan agricole ;

2-Le potentiel agricole des lots avoisinants : Il n'existe pas de champs en culture ou des établissement de production animale à proximité ;

3- Les possibilités d'utilisation du ou des lots à des fins d'agriculture : faible, le lot fait partie d'un environnement agroforestier où les sols offrent un potentiel agricole de classe 5 et 7. Elle est en bordure d'un important massif forestier s'étendant vers l'ouest ;

4- Les conséquence d'une autorisation sur les activités et développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants : Faible, Le terrain visé s'inscrit dans le milieu agricole entourant le noyau du village. L'usine actuelle de Carrier et Bégin inc. y est contigüe ;

5- Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale : Aucunes, le projet visé par la demande ne cause aucune contrainte particulière aux établissement de production animale ;

6- La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture : Situation référant aux demandes reliées aux autorisations des dossiers 312559 , 313497 et 160078 ;

7-L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles : Non applicable ;

8-l'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région : Non applicable ;

9-La constitution de propriété foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture : Non applicable ;

10-L'effet sur le développement économique de la région : Significatif ;

11-Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie : Non Applicable ;

Considérant les répercussions importantes d'un refus pour Carrier & Bégin Inc. puisque le terrain objet de la demande est nécessaire à l'expansion et à la croissance future de cette dernière et qu'il n'y a aucun autre endroit disponible à proximité pour les fins d'expansion des activités de Carrier & Bégin Inc. ;

Considérant que, de l'avis de l'urbaniste, cette demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Honoré de Shenley transmette à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande d'obtenir de cette Commission, l'autorisation de lotir, aliéner et utiliser ledit terrain à des fins industrielles pour l'agrandissement des installations de Carrier & Bégin inc. le lot 5 748 531

10 UTILISATION REDEVANCE GRAVIÈRE

2015-10-345 **Considérant** qu'au compte 59-140-11 au bilan un montant de 21 548.87 \$ apparaît en réserve redevance gravière dont la municipalité peut utiliser pour des travaux ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le virement du compte 59-140-11 au compte d'investissement 23-042-10-721 au montant de 10 500 \$ et au compte d'investissement 23-052-20-522 un montant de 6 065.78 \$ afin d'effectuer l'enrochement du rang Petit Shenley.

11 AUTORISATION EMPRUNT TEMPORAIRE – PROGRAMMATION TECQ / PROJET PETIT ET GRAND SHENLEY

2015-10-346 **Considérant** que la municipalité doit contracter un emprunt temporaire d'un montant de 794 735 \$ pour défrayer les coûts des projets inclus dans la programmation TECQ 2014-2018 ;

Considérant que la programmation TECQ 2014-2018 inclus une contribution gouvernementale pour un montant de 794 735 \$;

Considérant que les travaux effectués en 2015 seront réclamés au 30 septembre 2016 pour un remboursement établi en mars 2017 ;

Considérant que le remboursement de la TECQ 2014-2018 est cumulatif des années non réclamées, il y aura une demande de remboursement pour un maximum de 58.65 % au 30 septembre 2016 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité autorise l'emprunt temporaire d'un montant de 794 735 \$ et demande un débours de 397 889.87 \$ pour défrayer les coûts des travaux de voirie du Petit Shenley et Grand Shenley aux taux d'intérêt variable (taux préférentiel + 0%) ;

Qu'aucune ristourne n'est accordée sur les intérêts payés sur le prêt temporaire ;

Que monsieur Dany Quirion, maire ainsi que madame Erika Ouellet, directrice générale par intérim sont autorisés à signer les documents.

12 PROJET DE LOIS 56 : LOIS SUR LA TRANSPARENCE EN MATIERE DE LOBBYISME

2015-10-347

Attendu la volonté du gouvernement libéral, par le biais de son Ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie Canadienne M. Jean-Marc Fournier, de légiférer en matière de lobbyisme par le dépôt le 12 juin dernier du "Projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme" ;

Attendu que ce projet de loi touche autant les organismes à buts non lucratifs d'habitation ou autres entités communautaires que les corporations multinationales et de tout ce qui se situent entre ces deux extrêmes, sans distinctions des disparités de ressources financières ou humaines relatives à ces catégories d'entreprises ;

Attendu que cette nouvelle législation aura comme effet d'ajouter au fardeau de travail quotidien de gestionnaires, d'administrateurs et de bénévoles par l'ajout de la tenue d'un registre des interventions avec les élus de tous paliers de gouvernement confondus ;

Attendu que cette nouvelle législation pourrait faire subir à des OBNL déjà sous financé des amendes disproportionnées en cas d'oubli ou de manque de ressources pour mettre à jour le registre ;

Attendu que cette même législation ne favorisera pas l'échange entre les acteurs communautaires et les élus ;

Attendu que les OBNL d'habitation ainsi que tous les autres type d'OBNL sont le produit d'actions de citoyennes et de citoyens qui se sont impliqué bénévolement et qui s'impliquent encore à améliorer la vie des personnes âgées, des jeunes et des moins bien nantis de notre société, et qu'il n'est pas approprié de les assimiler à l'entreprise privée ;

Attendu que la Fédération régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches désire faire savoir au Ministre Fournier ainsi qu'à l'actuel gouvernement Libéral qu'il serait dangereux de mettre

en péril, par le projet de loi 56, la possibilité qu'ont les OBNL d'habitation et autres organismes communautaires de pouvoir facilement communiquer et de se représenter auprès des divers paliers de gouvernement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley appuie les démarches de la Fédération Régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches qui désire sensibiliser le gouvernement Libéral en général et le ministre Fournier en particulier que le projet de loi 56 pourrait nuire à l'efficacité des actions de milliers de bénévoles d'organismes à buts non lucratifs ;

Qu'il serait également paradoxal et inadéquat que l'action communautaire soit considérée sur le même pied que l'entrepreneuriat privé aux termes d'une législation sur le lobbying ;

Qu'une copie de la présente soit envoyée à la Fédération Régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches.

13 NOM DU PARC RUE DU COLLÈGE

2015-10-348

Considérant que la Municipalité doit adopter la demande d'officialisation de la nomination du parc situé à l'intersection de la rue Principale et la rue du Collège ;

Considérant que l'avis de la population a été sollicitée et qu'il y eu participation ;

Considérant que la suggestion Parc Émélie-Allaire est retenue ;

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'accepter les recommandations concernant la nouvelle dénomination du Parc public d'écrit ci-dessous ;

Que le parc est situé, délimité par la rue Principale et rue du Collège soit nommé Parc Émélie-Allaire ;

Qu'une copie de la résolution et plan certifiés conformes sont déposés à la Commission de Toponymie.

14 ACHAT EMPRISE TRAVAUX TECQ RANG GRAND SHENLEY

2015-10-349

Considérant que les élus font des travaux de réfection dans le rang Grand Shenley ;

Considérant qu' il est établi en référence à la résolution 2013-09-207, pour des projets de même natures, de céder le terrain à raison de 0,15\$ du pied carré ;

Considérant que les plans des travaux du rang Grand Shenley sont en cours de modification ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proposer l'achat de parcelle de terrains portant les numéros lots 5 059 780, 5 059 826, 5 059 788, 5 059 828, 5 059 977 et 5 059 835 à raison de 0.15 \$ du pied carré et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les ententes et documents.

15 APPEL D'OFFRE – ACHAT ABRASIF

2015-10-350 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation de l'inspecteur municipal, soit : faire l'achat de 200 tonnes d'abrasif AB10 au coût de 11.05 \$ la tonne métrique 200 tonnes de ¼-3/8 à raison de 8.95 \$ la tonne métrique chez le fournisseur Excavation R.Beaudoin. Aussi 100 tonnes métrique de sel à glace chez Somavrac C.C. à raison de 93 \$ la tonne métrique F.A.B. St-Honoré.

16 CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF FIXAIR

2015-10-351 **Considérant** que la compagnie Fixair offre un contrat d'entretien de 3 ans incluant l'injection du glycol au départ et la récupération en fin de saison, visite saisonnière (1), analyse annuelle d'huile et glycol avec rapport détaillé au coût de huit mille vingt-deux et soixante et neuf dollars (8022.69 \$) plus taxes sur 9 versements de huit cent quatre-vingt onze et quarante et un dollars (891.41 \$) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien pour l'année 2015-2018, au coût de 8 022.69 \$ plus les taxes.

17 ACHAT BOUTEILLE D'AIR USAGÉES

2015-10-352 **Considérant** que le Service d'Incendie utilise des bouteilles d'aire en fer ;

Considérant qu'il y a offre de cylindre MSA usagé en fibre de carbone;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 6 bouteilles d'air usagées à 400 \$ chaque pour un total de 2 400 \$ avant taxes.

18 VOIRIE- ACHAT PNEU D'HIVER

2015-10-353 **Considérant** que les pneus du camion d'entretien hivernal sont à changer ;

En conséquence il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 9 pneus chez Pneus Delta au montant de 2 913.41 \$ taxes incluses.

19 OFFRE DE SERVICE – SURVEILLANCE DES TRAVAUX PROJET PETIT SHENLEY ET GRAND SHENLEY

2015-10-354 **Considérant** qu'il y eu demande de prix pour la surveillance des travaux du rang Petit Shenley et du rang Grand Shenley ;

Considérant que la Municipalité détient une ressource interne pour la surveillance de chantier ;

Considérant que la surveillance technique des travaux est manquante, WSP Canada inc. offre ces services de surveillance bureau :

- Assistance technique
- Réunion (1) et visite de chantier (2)
- Recommandations de paiement (2)
- Directive de changement au besoin
- Réception des ouvrages et suivi des déficiences

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de surveillance bureau de la firme WSP Canada inc.. pour un montant de 3 140 \$ avant taxes incluant les dépenses.

20 DÉMANTÈLEMENT PONCEAU CHEMIN DE CONTOURNEMENT RUE PRINCIPALE

2015-10-355 **Considérant** qu'il y a un démantèlement de ponceau à prévoir suite aux travaux de réfection rang Grand Shenley,

Considérant qu'un calcul de coût d'opération est projeté,

Considérant que Carrier & Bégin inc. propose de s'occuper du démantèlement en échange de matériaux,

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'une dépense estimée à 2 040 \$ pour le transport et de 1 200 \$ pour la remise en forme du terrain est échangée avec avec Carrier & Bégin inc. contre le gravier laissé en place.

21 PONCEAU RANG 4 SUD

2015-10-356 **Considérant** qu'il y a usure majeure d'un ponceau situé dans le rang 4 sud ;

Considérant que la Domtar est un usager requérant un entretien vigoureux vu le passage de poids lourds ;

Pour ces motifs il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses avant taxes suivantes : 18 heures de pelle pour un montant de 2 250 \$, 320 t.m. de gravier mg 20 et mg 112 pour un montant de 3 000 \$, la location d'une plaque vibrante 200 \$ et 14 heures de camion pour un montant de 1 190 \$.

Qu'une demande de participation sera déposée à la Domtar en fournissant les copies de factures reliées aux travaux.

22 RÉFECTION GRAND SHENLEY – DIRECTIVE DE CHANGEMENT DC#6

2015-10-357 **Considérant** qu'il y a travaux de réfection sous le rang Grand Shenley,

Considérant qu'un contribuable demande une réparation pour un mur de soutènement endommagé par les travaux,

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proposer au dit propriétaire un dédommagement de 200°\$.

23 ARÉNA – ENTÉRINER DÉPENSE – REMPLACEMENT DU VENTILATEUR

2015-10-358 **Considérant** qu'il y a un bris majeur du ventilateur de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité doit se conformer aux normes ;

Considérant qu'il y eu recherche de prix ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'entériner l'achat d'un ventilateur chez Extincteurs de Beauce pour un montant de 2 150 \$ avant taxes installation incluses.

24 FORMATION EAU POTABLE – COMPAGNONNAGE

2015-10-359 **Considérant** que Monsieur Pierre Lapointe est en cours de formation pour la gestion de l'eau potable ;

Considérant que la formation exige le compagnonnage d'un formateur certifié ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présent de retenir les services de Monsieur Jean-Pierre Lefebvre pour un montant de 2 345 \$ avant taxes.

25 OFFRE DE SERVICE ARPENTAGE F.C.-DÉVELOPPEMENT DOMICILIER

2015-10-360 **Considérant** que les terrains ont été acquis pour le projet du développement domicilier ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services d'Arpentage F.C. afin d'effectuer le dépôt de cadastre pour chacun des lots projetés au montant de 4 900 \$ avant taxes.

26 COMPTE DU MOIS

2015-10-361 Les comptes du mois de août sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2015 au montant de 1 051 982, 42 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 760 980.30 \$, les comptes à payer représentent 259 769.58\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 31 232.54 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Erika Ouellet, directrice générale - secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes qu'il y a des crédits

budgétaires disponibles prévus au budget 2015 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2015-10-361

Erika Ouellet, D. G.- Sec.-Trés. par intérim

27 DÉPÔT : RAPPORT ANNUEL COMPARATIF

28 DEPOT DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET ADOPTION DES VIREMENTS ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

(la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim procède à la lecture de la liste des virements de poste budgétaire.

02-130-00-143-00	PRIME		25 250,00 \$
02-130-00-212-00	FONDS DE RETRAITE (RÉGIME RETRAITE)		21 500,00 \$
02-921-00-840-19	INT. EMPRUNT TEMPORAIRE		690,00 \$
02-130-00-413-00	COMPTABILITE ET VERIFICATION (COMPTABLE)	10 000,00 \$	
02-130-00-453-00	SERVICES TECHNIQUES (RECRUTEMENT DG)	8 000,00 \$	
02-190-00-412-00	SERVICES JURIDIQUES & PROFESSIONNELS (AVOCAT)	5 000,00 \$	
02-330-00-516-00	LOCATION -ÉQUIPEMENTS (LOCATION ÉQUIPEMENT)	2 460,00 \$	
02-590-00-141-30	ENTRETIEN BÂTISSE (SALAIRE CLINIQUE)	8 000,00 \$	
02-590-00-331-00	TÉLÉPHONE (TÉLÉPHONE CLINIQUE)	1 000,00 \$	
02-590-00-343-00	TÉLÉVISION, CABLE (CABLE)	290,00 \$	
02-610-00-141-20	AUTRES EMPLOYÉS (INSPECTEUR) (SALAIRE INSPECTEUR)	7 000,00 \$	
02-621-00-996-00	SUBVENTION AUX ENTREPRISES (SUBV. AUX ENTREPRISES)	3 500,00 \$	
02-701-50-681-00	LOCATION, ENTR. & REPARATION (ÉLECTRICITÉ PARC)	1 500,00 \$	
02-921-00-840-17	INT. RUE JOBIN (INT. RUE JOBIN)	690,00 \$	
		47 440,00 \$	47 440,00 \$

2015-10-362 **Considérant** que les virements de poste budgétaires permette de régulariser les poste budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectués ;

Considérant que le règlement 65-2008 à l'article 2.1 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer des affectations de crédit avec l'accord du conseil ;

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparée et lu par la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

29 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

2015-10-363 **Considérant** que la Régie Intermunicipale a déposé leur budget à

notre municipalit  pour fin d'acceptation ;

Pour ce motif, il est propos  par monsieur Daniel Campeau, appuy  par madame Monique Boucher et r solu   l'unanimit  des conseillers pr sents d'accepter le budget 2016 tel que pr sent  par la R gie.

30 CAMPAGNE DE FINACEMENT ANNUELLE – CATHERINE DE LONGPR 

2015-10-364 Il est propos  par monsieur Daniel Campeau, appuy  par madame Monique Boucher et r solu   l'unanimit  des conseillers pr sents de participer   la campagne annuelle de financement de la Maison Catherine de Longpr  pour un montant de 250.\$

31 ENGAGEMENT DIRECTEUR G N RAL / SECR TAIRE-TR SORIER

2015-10-365 **Consid rant** la recommandation formul e par la firme de recrutement PME Partenaire ;

Consid rant la recommandation du comit  de s lection

En cons quence il est propos  par monsieur St phane Quirion, appuy  par monsieur Daniel Mercier et r solu   l'unanimit  ;

Que le Conseil de la Municipalit  de Saint-Honor -de-Shenley proc de   l'embauche de Monsieur Serge Vall e   titre de directeur g n ral et secr taire-tr sorier et que ses conditions de travail et de r mun ration soient d termin es dans le contrat de travail tel que soumis et discut  par les  lus. Son entr e en fonction   temps complet se fera   partir du 2 novembre 2015. Ledit contrat de travail fera partie int grante de la pr sente r solution comme si au long reproduit.

32 SIGNATURE DU NOUVEAU DIRECTEUR G N RAL/SECR TAIRE-TR SORIER-EFFETS BANCAIRE, AUTRES DOCUMENTS, AUTORISATION UTILISATEUR PRINCIPAL ACC S D AFFAIRE ET CARTE DE CR DIT

2015-10-366 **Consid rant** que monsieur Serge Vall e est embauch e par la municipalit  de Saint-Honor -de-Shenley   titre de directeur g n ral/secr taire tr sorier ;

Consid rant que la municipalit  doit autoriser monsieur Serge Vall e   signer les effets bancaires et autres documents n cessaires au bon fonctionnement de la municipalit  pour et au nom de celle-ci

Consid rant que la municipalit  doit autoriser monsieur Serge Vall e   devenir l'utilisateur principale ACCES D AFFAIRES ainsi que le responsable de la carte de cr dit Visa ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

à monsieur Serge Vallée à partir du 2 novembre 2015 à signer les effets bancaires au même titre que monsieur Dany Quirion, monsieur Alain Carrier et madame Monique Boucher,

Que monsieur Serge Vallée soit autorisé à signer les autres documents de la Municipalité ;

Que monsieur Serge Vallée soit autorisé à obtenir un identifiant utilisateur sur le portail ACCÈS D AFFAIRES ;

Que monsieur Serge Vallée soit le détenteur principale de la carte de crédit Visa.

33 ENGAGEMENT PERSONNEL DÉNEIGEMENT

Retrait de candidature de monsieur Yannick Drouin

34 RESSOURCE EN LOISIR ET CULTURE – RESPONSABLE ARÉNA

2015-10-367 **Considérant** que le poste de responsable de l'aréna est vacant ;

Considérant que Monsieur Kevin Lamothe dépose sa candidature ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'insérer dans les fonctions de Monsieur Kevin Lamothe la responsabilité de l'aréna et de lui accorder un horaire de travail de 35 à 40 heures semaine.

35 PROJET RAQUETTE ET SKI DE FOND

2015-10-368 **Considérant** le dépôt du projet raquette et ski de fond par Monsieur Sylvain Veilleux ;

Considérant que Monsieur Sylvain Veilleux à procédé à l'élaboration du plan du projet raquette et ski de fond, en collaboration avec d'autres contribuables, en effectuant les recherches de prix et de matériel requis ;

Considérant la viabilité du projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présent de procéder à l'achat d'équipement nécessaire à l'entretien du sentier chez Tillertechestries au montant de 2 600 \$ avant taxes.

36 RAPPORT D'ACTIVITÉ – POLITIQUE MADA

Madame Monique Boucher fait un compte rendu du lancement de la politique MADA qui c'est déroulé le 11 septembre 2015.

37 RAPPORT

37.1 Conseil des maires à la MRC

Monsieur le maire suppléant fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

37.2 Délégué à la régie intermunicipale

Monsieur Daniel Campeau fait un court rapport de la réunion.

38 CORRESPONDANCE

La lecture suivante est retenue :

19 : Erika Ouellet – démission

39 AUTRES ITEMS

39.1 PLAINTE AIRE DE STATIONNEMENT RUE PRINCIPALE

2015-10-369

Considérant que le 543, rue Principale éprouve des difficultés avec les poids lourds qui se stationnent devant son entrée principale de garderie ainsi que son entrée personnelle ;

Considérant que les propriétaires ont fait preuve de tolérance ;

Considérant que les clients de la garderie ont rencontré une problématique à la sortie du stationnement ainsi qu'un manque de sécurité puisque la visibilité est obstruée par les camions ;

Considérant que des photos sont déposées et démontre la proximité de stationnement de la rue Mercier ;

Considérant que le propriétaire dépose une demande de support auprès de la Municipalité pour déposer une requête au Ministère du Transport du Québec ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande

de la demanderesse et de déposer une requête auprès du Ministère du Transport du Québec ;

Que soit interdit le stationnement au poids lourds à moins de 60 mètres à partir du coin de la rue Mercier jusqu'au 545 rue Principale inclusivement ;

Qu'une signalisation soit installée afin d'aviser les usagers de la nouvelle modification.

39.2 LETTRE D'ENTENTE – CONVENTION COLLECTIVE

La directrice générale/secrétaire-trésorière explique la nature de la demande de la lettre d'entente modifiant l'horaire de travail du chef d'équipe. Le conseil ne désire pas effectuer de changement à la convention. Il est demandé que le chef d'équipe respecte l'horaire de base mentionné à la convention collective. Il est respecté qu'une entente verbale est prise lors de l'embauche afin que 15 minutes du diner soit coupé et reconduit à la fin de la journée dans le but d'aider le chef d'équipe à concilier travail-famille.

39.3 OFFRE DE SERVICE BLANCHETTE VACHON S.E.N.C.L.- PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Pour discussion seulement

39.4 TOITURE PUIITS GEORGES

2015-10-370

Considérant que l'abris du puits Georges requiere un entretien ;

Considérant qu'une demande de prix est effectué ;

Par conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réfection complète de la toiture et des murs au montant de 4 265.58 \$ avant taxes.

39.5 PONCEAU ENTRÉE TERRAIN PARC INDUSTRIEL

2015-10-371

Considérant que le Ministère du transport du Québec en 2005 à autorisé une entrée temporaire sur un terrain du parc industrielle du rang 6 Nord ;

Considérant que le MTQ demande d'ériger une entrée permanente avec un ponceau conforme ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes pour la mise au norme de l'entrée du terrain : ponceaux et deux bouts biseautés 3 715.78 \$ au Industries de Ciments de La Guadeloupe, heures de pelle estimées à 1 000 \$ chez Excavation Buteau et de la

pierre nette et pierre d'encrochement chez Pavages Abénakis au montant estimé de 800 \$.

39.6 DEMANDE DE PAIEMENT- R.J. DUTIL – GRÉGOIRE & LACHANCE

2015-10-372

Considérant que les travaux de réfection sous les rues Grégoire et Lachance sont terminés;

Considérant que la MRC recommande une demande de paiement final pour R.J. Dutil et frères inc. au montant de 13 287.38 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice-générale d'effectuer le paiement demandé à l'entrepreneur sur la recommandation de l'ingénieur de la MRC Dominic Lachance.

39.7 ENTRETIEN TROTTOIRS

2015-10-373

Considérant que monsieur Dany Champagne a déposé une offre de service pour le déneigement des trottoirs pour l'hiver 2015-2016 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Dany Champagne pour le déneigement des trottoirs pour la saison hivernale 2015-2016 pour la somme de cent dollars (100\$) l'heure pour souffler et quatre-vingt-quinze dollars (95 \$) pour déneiger, incluant la machinerie, l'essence et le temps de l'opérateur. L'entrepreneur, assurant le service, décidera des fréquences de l'entretien desdits trottoirs.

39.8 MODIFICATION TAUX HORAIRE – ERIKA OUELLET

2015-10-374

Considérant que Madame Erika Ouellet devient un support pour la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley dans les fonctions d'intérim ;

Considérant que Madame Erika Ouellet dépose une offre de fonctionnement dans le cadre de la transition avec le nouveau Directeur général/secrétaire-trésorier ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'accorder la modification du taux horaire de Madame Erika Ouellet à 35 \$ / heure.

39.9 MANDATER WSP MODIFICATION PLAN PROJET GRAND SHENLEY

2015-10-375

Considérant, l'inclusion du rang Grand Shenley à l'utilisation du discrétionnaire ;

Considérant qu'il y a modification à faire au plan actuel ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater WSP pour effectuer les relevés additionnels, valider la conception, déposer une estimation et coordonner le tout avec la Municipalité au montant estimé de 2 730 \$ avant taxes et frais afférents en sus.

Pour ce motif, il est proposé par monsieur

39.10 FOURNAIRE À L'HUILE – GARAGE PAROISSE

Point reporté – demande de soumissions supplémentaires

39.11 PROPOSITION DE RÈGLEMENT – SERVICES RUE ENNIS

Point reporté – demande de vérification auprès de l'aviseur de la Municipalité

40 Période de questions

Considérant l'absence de public, aucune question.

41 CLÔTURE DE SÉANCE

2015-10-376

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 22h10.

ALAIN CARRIER, MAIRE SUPPLÉANT

ERIKA OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/- SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM